



Le quatorze janvier deux mil vingt et un à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Quiers sur Bezonde, légalement convoqués le 8 janvier se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de la séance, sous la présidence de Yohan Jobet, Maire.

Sont présents : *JOBET Yohan, MONTAGUT Bérengère, CHAVANEAU Philippe, ARCHENAUULT Pascale, LEBRUN Patrick, ASSELIN Marie-Claude, TOUSSAINT Arnaud, GOUVERNAYRE Magali, ASSELIN Christian, ALEXANDRESCU Raluca, BERTHELOT Nicole GARRE Bernard, ROUX Michel, BAZIN Dominique, RIVERT Julie.*

Secrétaire de séance : Julie Rivert

Affichage : 08.01.2021

Lecture du compte rendu de la dernière séance.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Vente logements rue du Hallier dénomination acheteurs
- Animations : demande de subvention
- Rapports commissions intercommunales et communales
- QUESTIONS DIVERSES :

2021-001 CESSION LOGEMENTS RUE DU HALLIER

Par délibération du 10 décembre 2020, il a été décidé de céder les logements situés sur la parcelle Le bien sera cédé à la SCI GREMARMA.

2021-002 CONVENTION DENEIGEMENT ET SALAGE

Il est proposé de mettre en place une convention de déneigement et de salage avec un agriculteur de la commune.

Le conseil autorise Mr Le Maire à signer la convention et fixe le tarif à l'heure

2021-003 ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE BUDGET AU COMPTABLE EXERCANT LES FONCTIONS DE RECEVEUR MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUIERS SUR BEZONDE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide
D'accorder l'indemnité de budget,

2021-005 ANIMATIONS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

La commune organise une soirée Cabaret ouvert à tout public le 17 avril 2021 à la salle polyvalente. Le spectacle sera animé par DUO MELO'S MAN de Chambon la Forêt.

Prestations : chansons pour tout public.

Montant prestation de DUO MELO'S MAN 300.00 €

Monsieur le Maire propose que la commune sollicite le Conseil Départemental pour obtenir une aide dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes à hauteur de 50 % des montants cités ci-dessus.

Au vu de ces informations, le conseil :

- Décide de solliciter le Conseil Départemental pour obtenir une aide de 50 % au titre du fonds d'accompagnement culturel aux communes sur la prestation citée dans cette décision
- Autorise Monsieur le Maire ou un Maire-Adjoint à faire les démarches.

2021-004 SCHEMA DIRECTEUR RESEAU EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en 2020 les communes avaient la possibilité de réaliser les schémas directeurs en eaux potable, usée et pluviale via la CCCFG. Les réseaux eau potable et assainissement sont de gestion du GIVB, le réseau eaux pluviales restent à la charge des communes. Par conséquent il y a lieu de se munir du schéma directeur en eaux pluviales.

VU les articles 64 et 66 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 qui organise le transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020,

VU la Loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes qui aménagent les modalités de ce transfert, sans pour autant remettre en cause le caractère obligatoire de ce dernier,

Vu le résultat des délibérations communales actant le report du transfert de ces compétences ;

Il est rappelé que la 3CFG a engagé des démarches en vue d'étudier le transfert des compétences « eau » et « assainissement » avec l'assistance du bureau d'études ADM Conseil,

Par délibération en date du 11 Février 2020, le Conseil Communautaire a décidé de lancer un marché sous forme d'un groupement de commandes pour la réalisation d'études de gouvernance, patrimoniales et de schémas directeurs en eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales sur le territoire de la 3CFG, et d'approuver les termes de la convention du groupement de commandes qui sera signée avec les communes membres souhaitant s'inscrire dans cette démarche.

Il est précisé que la 3CFG sera le coordonnateur du groupement de commandes chargé de l'élaboration du DCE. Elle procédera à l'ensemble de la procédure de mise en concurrence dans son intégralité et suivra la réalisation des études.

Le cout des études, hormis l'étude de gouvernance et déduction faite des subventions éventuelles, sera remboursé à la 3CFG par chaque commune pour sa partie.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER la Convention de Groupement de Commandes proposée par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, afin de doter l'ensemble des communes de son territoire d'un schéma directeur des réseaux d'Eau Potable, d'Assainissement, et Eaux pluviales, conformément à la réglementation de la Commande publique ;
- DE SE POSITIONNER sur le schéma directeur en eaux pluviales,
- D'ACCEPTER les termes de la convention du groupement de commandes et tous les documents relatifs s'y rapportant.
- AUTORISER le Président à signer le marché relatif au groupement de commandes et tous les documents relatifs à cette affaire.

Message AML 45

Dans un communiqué de presse en date du 16 décembre (cf. pièce jointe), Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales, et Alain GRISET, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises, invitent les communes et intercommunalités qui le peuvent à mettre à la disposition des salariés du BTP une salle municipale et/ou polyvalente adaptée pour leur permettre d'effectuer leur pause déjeuner dans de bonnes conditions, particulièrement durant la période hivernale en cours. Au regard de l'importance du sujet dans le cadre de la période actuelle où la relance du bâtiment est un sujet central et accord avec la Fédération du BTP du Loiret (FFP45), il m'a semblé important de vous en informer...

Après avoir pris connaissance de cette information, le conseil décide de permettre aux salariés du BTP d'utiliser la salle polyvalente et de préciser les conditions d'utilisation.

L'information sera transmise à l'AML.

CONSEIL DEPARTEMENTAL Sites d'excellence sportive JO 2024

Le département réalise actuellement un livret recensant l'ensemble des sites d'excellence sportive et CPJ du Loiret afin de le diffuser auprès des délégations internationales (tous sports confondus). Recherche d'interprètes bilingues afin de créer un pool d'accueil linguistique.

INFORMATIONS COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Subventions demandées en décembre 2020 : Tous les dossiers ont bien été réceptionnés

- DETR ET VOLET 3 Parking école/JAT/lotissement + piste cyclable + Radars pédagogiques – et : Parking Hallier
- Département amendes de police : 2 radars pédagogiques
- Département VOLET 3 TER : sécurisation route de Boiscommun
- Redevances des mines, reprofilage, trottoirs, réseaux, enrobés (CCCFG) Rue des Erables

PLUI : retour sur les entretiens avec le bureau d'études, les chiffres seront corrigés et validés lorsque toutes les communes se seront positionnées.

CADRE DE VIE

Eclairage public rue de l'Ordinaire : dans l'attente des travaux Citéos et ENEDIS

Compteur électrique JAT : travaux achevés en attente connexion EDF demandée le 23.12.2020

ANIMATIONS

- Vœux 2021 : Vendredi 8 janvier de 18 à 18h30 salle polyvalente film YouTube, discours de Mr le Maire, entourés des élus disponibles, retransmis à travers un lien sur le site.
- Repas des aînés : annulé mais reporté peut-être cet été sous format d'un repas type champêtre
- Inauguration route de la rose : animations 22-23-24 mai entre Bellegarde et Quiers, revoir le planning pour le samedi 22 mai pour ne pas faire de doublon
- Cabaret 17 avril maintenu sous réserve des règles sanitaires
- Quiers prend l'air : en attente
- 14 juillet : en attente information

Conseil municipal des Jeunes : en cours article dans la gazette

VOIES - RESEAUX ET PATRIMOINE

Voirie :

Travaux route 2021 ; commune et CCCFG

- Rue des Erables (trottoirs, réseaux, entrée, enrobé)
- Reprofilage fossés : Ménards, Harmouzeaux : être attentif à ce que des travaux similaires soient réalisés chaque année sur la commune.

Eclairage public : réglage des horloges 23h/5h sauf les lampadaires sur les routes départementales.

Patrimoine bâti et non bâti :

Terrain à vendre place du Cèdre bleu : à faire paraître sur Webenchères après la parution de la gazette.

Maison Barrière : vente à faire paraître sur Wenchères après la parution de la gazette.

Cimetière : réfection mur du fond janvier 2021.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Travaux assainissement GIVB: phase 1 terminée, phase 2 en étude pour trouver MOE et lancer l'appel d'offres. Les plans de recollement ont été envoyés

Les Quatre Vents : travaux achevés.

Opération Thermo : 37 familles ont bénéficié du diagnostic et conseils.

SICTOM:

- Nouvelle grille tarifaire à compter de janvier 2021.
- Remplacements bacs et nouveau point de collecte, le SICTOM n'est pas favorable, à revoir avec le SICTOM, chercher un autre emplacement qui serait plus central aux deux communes.

Défense incendie, barrières de protection : BP 2021

CCCFG :

Vaccination opération avec la CCCFG et la mairie de Montargis. La liste des personnes de plus de 75 ans et plus a été transmise à la CCCFG.

Médecin.

Ladon télémédecine bientôt mise en place.

Un rendez-vous est organisé avec le Président de la Région.

Aide aux entreprises COVID second confinement sur novembre et décembre : les entreprises en particulier les restaurateurs ont la possibilité de recevoir des aides.

QUESTIONS DIVERSES :

Planning réunions :

- Commission voirie vendredi 22 janvier 14 h 00
- Commission Patrimoine 9 février 18 h 30
- Conseil municipal : 10 février 19 h 00
- Commission fleurissement 17 février 18h30
- Commission animations 18 février 19 h 00
- Conseil municipal : 11 mars 19 heures

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20 heures 15.